

**COMPTE-RENDU DE LA  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 NOVEMBRE 2007**

**Présidence de Monsieur Philippe HOUILLON, Maire.**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Philippe HOUILLON - M. Gérard SEIMBILLE - Mme Christiane FRANCHETTE – Mme Claude VALANTIN – M. Jean-Claude FISCHER - M. Marc FARGE – Mme Dominique TOURNAIRE - M. Jean-Paul NOWAK - Mme Marie-Christine MOIRET-VAUDON - M. Yannick BETHERMAT – Mme Monique LEFEBVRE - Mme Emmanuelle JOLY – M. Didier ROCA – Mme Armelle LEGRAND-ROBERT - M. Emmanuel PEZET – Mme Véronique LAVERT - Mme Dominique ALLAIRE – Mme Hélène BRUN – Mme Karine BUSZKA - Mme Christiane REYMOND – Mme Corinne BRAMI – Mme Bénédicte ARIES - Mme Nicole LE LOCH – M. Christian MONGONDRY - M. André GOUDARD – M. Jean-François LEVEQUE.

M. Emmanuel SIOU est arrivé à 22 h 40.  
Mme Fatiha BOUGARA est arrivée à 21 h 15.  
Mme Claude VALANTIN est partie à 22 h 25.

**MEMBRES ABSENTS :**

M. François DI GIAMBATTISTA.  
M. Patrick VARAUT.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR :** (en vertu de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Mme Annick DUPAQUIER a donné pouvoir à M. Gérard SEIMBILLE.  
M. Pascal BOURDOU a donné pouvoir à Mme Christiane FRANCHETTE.  
Mme Stéphanie VON EUW a donné pouvoir à Mme Dominique TOURNAIRE.  
M. Emmanuel SIOU a donné pouvoir à M. Jean-Claude FISCHER jusqu'à son arrivée.  
Mme Claude VALANTIN a donné pouvoir à M. Philippe HOUILLON après son départ.  
Mme Noëlle GRIMBERT a donné pouvoir à Mme Monique LEFEBVRE.  
M. David GUILLOT a donné pouvoir à Mme Corinne BRAMI.

**DESIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme Dominique TOURNAIRE est désignée en qualité de secrétaire de séance.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2007**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 27 septembre 2007.

Les dossiers ci-après ont été soumis au préalable à l'avis des commissions municipales.

***DOSSIERS SANS DEBAT (Art. 10 du règlement intérieur)***

**PASSATION D'UN ACCORD-CADRE POUR LES MISSIONS DE COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE DANS LES OPERATIONS DE TRAVAUX – LANCEMENT D'UNE PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES – AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- 1- **DECIDE** de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour la passation d'un accord-cadre pour les missions de coordination sécurité et protection de la santé dans les opérations de travaux
- 2- **AUTORISE** le maire à signer l'accord-cadre avec un ou plusieurs opérateurs économiques.

**PASSATION D'UN ACCORD-CADRE POUR LES MISSIONS DE CONTRÔLE TECHNIQUE DANS LES OPERATIONS DE TRAVAUX – LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES – AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- 1- **DECIDE** de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour la passation d'un accord-cadre pour les missions de contrôle technique dans les opérations de travaux
- 2- **AUTORISE** le maire à signer l'accord-cadre avec un ou plusieurs opérateurs économiques.

**REGIE PUBLICITAIRE POUR LE MAGAZINE MUNICIPAL ET LE GUIDE PRATIQUE DE LA VILLE DE PONTOISE – RESILIATION DU MARCHÉ**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- 1- **DECIDE** de résilier le marché de régie publicitaire pour le magazine municipal et le guide pratique de la ville de Pontoise conclu avec la société SAB COMMUNICATION.
- 2- **DECIDE** que cette résiliation prendra effet à la date du 1<sup>er</sup> décembre 2007 à minuit.
- 3- **INDIQUE** que la présente délibération sera notifiée à la SAB COMMUNICATION.

## **RÉNOVATION DE L'HOTEL DE VILLE – TRAVAUX DE RAVALEMENT DES FAÇADES ET DE MAÇONNERIE – AVENANT N° 1 AU MARCHÉ**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- 1- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au marché de rénovation de l'hôtel de ville concernant les travaux de ravalement des façades et de maçonnerie conclu avec la société LEON NOEL pour un montant de 5 434,74 € T.T.C
- 2- **INDIQUE** que le nouveau montant du marché est arrêté à la somme de 128 327,33 € T.T.C
- 3 -**AUTORISE** le maire à signer l'avenant n° 1
- 4 -**INDIQUE** que les dépenses afférentes au présent avenant n° 1 sont prévues au budget communal.

## **ORGANISATION DE CLASSES DE DECOUVERTE POUR LES ANNEES 2007-2008 – AVENANT N° 4**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- 1- **DECIDE** d'annuler les dispositions de l'avenant n° 3 au marché public relatif à l'organisation des classes de découverte pour les années 2007-2008.
- 2- **APPROUVE** l'avenant n° 4 qui fixe le mois de révision des prix au mois d'août 2007.
- 3- **AUTORISE** le maire à signer l'avenant n° 4.

## **MARCHÉ POUR LA FOURNITURE D'ACCUEIL EN CRÈCHE AVEC L'HOPITAL SAINT-LOUIS**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

**AUTORISE** le maire à signer le marché pour l'accueil en crèche des enfants du personnel de l'hôpital Saint-Louis.

## **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION AVEC L'ANPE**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- 1- **APPROUVE** l'avenant à la convention de coopération entre la ville et l'ANPE.
- 2- **AUTORISE** le maire à le signer.

## **REMPLACEMENT DE MME VON EUW PAR M. SEIMBILLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AQUAREL**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

1- **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour la désignation des représentants de la ville au conseil d'administration de l'association Aquarel.

**2- DESIGNE** comme suit les représentants de la ville au conseil d'administration de l'association Aquarel :

Pascal BOURDOU  
Marie-Christine MOIRET-VAUDON  
Dominique TOURNAIRE  
Gérard SEIMBILLE

#### **ETUDE DE POTENTIALITÉ DU COMMERCE PONTOISIEN – DEMANDE DE SUBVENTION**

##### **LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

**1- AUTORISE** le maire à solliciter la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au titre du fonds de concours « revitalisation commerciale des centres villes de Saint-Ouen l'Aumône et de Pontoise » pour l'étude de potentialité de développement économique du commerce pontoisien,

**2- AUTORISE** le maire à signer la convention afférente.

#### **MISE A DISPOSITION DE SALLES POUR LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES, CANTONALES ET SÉNATORIALES DE 2008**

##### **LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

**APPROUVE** le principe de gratuité de la mise à disposition de l'ensemble des salles communales pour les candidats et groupes politiques pour la tenue de réunions, sur l'ensemble de la période électorale à l'occasion des futures élections municipales, cantonales et sénatoriales.

#### **ACQUISITION PAR LA VILLE D'UN TERRAIN SITUÉ RUE DU BASTION DANS LE QUARTIER DE LA CITADELLE**

##### **LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

**1- APPROUVE** l'acquisition par la ville de Pontoise de la parcelle appartenant à l'ASL "le hameau de la citadelle", cadastrée section BD n° 658 sise rue du Bastion, d'une surface de 146 m<sup>2</sup> environ, au prix de 5 euros symboliques,

**2- AUTORISE** le maire à signer l'acte authentique d'acquisition et tous actes y afférents.

#### **ECHANGE FONCIER VILLE / LEGUAY EN VUE D'UNE REGULARISATION FONCIERE BOULEVARD DE L'EUROPE**

##### **LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

**1- APPROUVE** l'échange foncier entre les consorts Leguay et la ville de Pontoise portant sur les parcelles section YB n° 189 et YB n° 191, la soulte en faveur des consorts Leguay s'élevant à 5 625 euros,

**2- AUTORISE** le maire à signer l'acte authentique d'échange foncier et tous actes y afférents.

**ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER DE NOUVELLES INSTALLATIONS PAR LA SOCIETE GOODRICH Á SAINT-OUEN L'AUMÔNE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

**DECIDE** d'émettre un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement présentée par la société GOODRICH, installée 13 avenue de l'Aiguillette à Saint-Ouen l'Aumône.

**AVIS DE LA COMMUNE SUR LA MODIFICATION DU PLU D'OSNY**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- 1- **DECIDE** d'émettre un avis favorable au projet de modification du PLU d'Osny.
- 2- **DECIDE** de notifier cet avis favorable à la ville d'Osny pour l'intégrer au registre d'enquête publique, qui se tient du 18 octobre au 19 novembre 2007.

***DOSSIERS AVEC DEBAT (Art. 10 du règlement intérieur)***

**TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE REVERT – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- 1- **EMET** un avis favorable aux travaux d'enfouissement des réseaux de la rue Revert,
- 2- **AUTORISE** le maire à solliciter des subventions auprès du conseil général du Val d'Oise et du syndicat mixte départemental d'électricité, du gaz et des télécommunications du Val d'Oise dans le cadre de leur programme 2008
- 3- **AUTORISE** le maire à signer la convention avec France Télécom.

**TRASERR GENERAL 2008 – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- 1- **EMET** un avis favorable aux travaux de voirie de la rue des Etannets.
- 2- **AUTORISE** le maire à solliciter ladite subvention auprès du conseil général du Val-d'Oise au titre du TRASERR général 2008.
- 3- **AUTORISE** le maire à solliciter une dérogation pour commencement anticipé des travaux avant la décision d'octroi de ladite subvention.

**REHABILITATION DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX – FONDS DE CONCOURS 2007 DANS LE CADRE DU PLAN PLURIANNUEL DE REHABILITATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- 1- **AUTORISE** le maire à solliciter les fonds de concours auprès de la communauté d'agglomération au titre du PPR 2007 et à signer les conventions afférentes.
- 2- **AUTORISE** le maire à demander une dérogation pour commencement anticipé des travaux avant les décisions d'octroi des subventions.

**TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE SECURITE DES BATIMENTS SCOLAIRES – COMPLEMENT FONDS SCOLAIRE DEPARTEMENTAL 2007**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- 1- **AUTORISE** le maire à solliciter ladite subvention auprès du conseil général du Val d'Oise pour la réalisation de travaux de conformité électriques dans le groupe scolaire Ludovic Piette au titre du fonds scolaire 2007,
- 2- **AUTORISE** le maire à demander une dérogation pour commencement anticipé des travaux avant la décision d'octroi de ladite subvention.

**CREATION D'UN PARC DES SPORTS DANS LE QUARTIER DES LOUVRAIS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

**AUTORISE** le maire à solliciter le fonds d'aide à l'investissement auprès de la Fédération Française de Football.

**CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORT AUX CORDELIERS – DEMANDE DE SUBVENTION**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- 1- **APPROUVE** le projet de création d'un terrain multisport aux Cordeliers,
- 2- **AUTORISE** le maire à solliciter le conseil général du Val d'Oise à hauteur de 45 % du montant HT des travaux, au titre de sa ligne de financement « soutien aux installations et aux équipements : équipements sportifs de base »,
- 3- **AUTORISE** le maire à demander toutes autres subventions nécessaires à la réalisation de ce projet,
- 4- **DIT** que les dépenses ont été inscrites au BS 2007, sous l'imputation 23 – 2318 – 422 – 7004.

## **LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE – DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

**1- AUTORISE** le maire à demander une subvention d'un montant de 13 571 euros à la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) au titre du label Ville d'art et d'histoire pour l'année 2007,

**2 – DIT** que cette recette est prévue au BP 2007 :

- enveloppe 13411, chap 74, nature 718, fonction 30
- enveloppe 14 542 , chap 74, nature 74 718, fonction 30
- enveloppe 932 chap 011 nature 6 237 fonction 023
- chap 12, articles 641 et 645 , prise en charge du poste d'animateur

## **DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2008**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

## **DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET VILLE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE** : (25 voix pour, 8 abstentions : Fatiha BOUGARA, Corinne BRAMI, Bénédicte ARIES, Nicole LE LOCH, Christian MONGONDRY, David GUILLOT, André GOUDARD, Jean-François LEVEQUE)

**ADOpte** la décision modificative n° 1, telle que figurant dans le document.

## **TARIFICATION 2008 DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

**ADOpte** la tarification des services publics locaux pontoisiens applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## **CIVIQ 2 : SIGNATURE DU CONTRAT ET PROGRAMME DES ACTIONS MENEES LA PREMIERE ANNEE**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

**1- APPROUVE** le programme d'actions de l'année 1 du CIVIQ 2,

- **2- S'ENGAGE** financièrement à la réalisation des actions municipales :
  - contrat local d'accompagnement à la scolarité - Cordeliers = 15 519 € (budget services des ressources humaines et jeunesse)
  - actions fédératrices en faveur de la citoyenneté et de l'égalité des chances = 3 000 € (budget service politique de la ville)
  - actions fédératrices en faveur du développement durable = 3 000 € (budget service animations locales)
  - ateliers du patrimoine = 12 000 € (budget service culture et patrimoine)
  - sur les pas des maîtres-verriers de la cathédrale Saint-Maclou = 2 119 € (budget service culture et patrimoine)
  - chantiers-jeunes = 14 520 € (budget services jeunesse et politique de la ville)
  - ateliers estime de soi (Cordeliers)= 3 234 € (budget service jeunesse)

- 3- APPROUVE** l'affectation des subventions au titre du CIVIQ 2 aux associations suivantes :
- AQUAREL = 10 414 € pour les actions « contrat local d'accompagnement à la scolarité » pour le quartier des Louvrais, des Larris et de Marcouville.
  - association populaire et culturelle du Val d'Oise (APC Val d'Oise) = 4 000 € pour l'action « apprentissage de la mixité autour de la danse ».
  - école Ludovic Piette = 5 000 € pour l'action « Soutien aux projets d'école pour la connaissance et la découverte du patrimoine ».
- 4- AUTORISE** le maire à signer le contrat.

#### **SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES MARCHÉS DE PONTOISE**

##### **LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

**AUTORISE** le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association des marchés de Pontoise pour un montant de 1 500 €.

#### **CREATION D'UN EMPLOI D'APPRENTI AU SERVICE PETITE ENFANCE**

##### **LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- 1- APPROUVE** la création d'un emploi d'apprenti
- 2- AUTORISE** le maire à signer les conventions avec le centre de formation d'apprentissage afin de prendre en charge les coûts de formation
- 3- DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2007 et suivants.

#### **DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ENTRE LE 6 SEPTEMBRE ET LE 22 OCTOBRE 2007**

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est informé des décisions prises par le Maire, dans le cadre de la délégation de compétence au titre de l'article L.2122-22 :

##### **DECISION N° 256/2007**

Passation d'un avenant n° 1 au contrat de maintenance avec la société BULL.  
Dépense supplémentaire sur le contrat initial de 466,44 € TTC.

##### **DECISION N° 257/2007**

Passation d'un marché public pour l'étude sur la potentialité et le développement économique du commerce pontoisien, avec la société AID OBSERVATOIRE.  
Montant forfaitaire du marché : 30 976,40 € TTC.

##### **DECISION N° 258/2007**

Passation d'un avenant n°1 portant transfert du marché n° 05M108 de la société AXELIUM à la société ANTALIS S.N.C., pour la fourniture et la livraison de papier de reprographie.

##### **DECISION N° 259/2007**

Contrat d'achat de prestation de service avec l'association « LES CAILLOUX SAUVAGES » dans le cadre de la programmation des Petites Heures du Conte dans les bibliothèques.  
Dépense de 380 € TTC.



**DECISION N° 260/2007**

Convention de prestation avec l'entreprise MB CREATION LIN ET L'AUTRE pour un atelier de tissage le 16 septembre 2007 lors des journées du patrimoine.

Dépense de 635 € TTC.

**DECISION N° 261/2007**

Convention de prestation avec Monsieur Franck ROUILLY concernant des ateliers mosaïques pour les enfants lors de la journée du patrimoine du 16 septembre 2007.

Dépense de 600 € TTC.

**DECISION N° 262/2007**

Contrat de cession de droit de représentation du spectacle « On n'est pas venu là pour en prendre » de Jean Bonnefon, avec l'association ARIANE PRODUCTIONS dans le cadre des actions culturelles programmées par la bibliothèque Apollinaire à l'occasion de Lire en Fête.

Dépense de 1 700 € TTC.

**DECISION N° 263/2007**

Convention de prestation avec l'entreprise DE TOURS EN DETOURS dans le cadre d'une animation de tournage sur bois, filage et tissage le 16 septembre 2007 lors des journées du patrimoine.

Dépense de 910 € TTC.

**DECISION N° 264/2007**

Convention d'animation 2007 de dix séances d'ateliers de stimulation de la mémoire, avec Monsieur Eric DEKANY.

Dépense de 100 € la séance soit 1 000 € les dix séances.

**DECISION N° 265/2007**

Contrat de déclaration unique et simplifiée des cotisations sociales et contrat de travail pour l'embauche d'un animateur dans le cadre de la fête de la Saint-Jean le 23 septembre 2007, Monsieur Victor MARTY.

Dépense de 498,42 € TTC.

**DECISION N° 266/2007**

Contrat de cession avec l'association « Artémuse » dans le cadre de la programmation des Heures du Conte dans les bibliothèques.

Dépense de 500 € TTC.

**DECISION N° 267/2007**

Convention de prestation avec l'entreprise « Atelier d'enluminure Mesnig » dans le cadre d'un atelier d'enluminure, lors des journées du patrimoine.

Dépense de 548,80 € TTC.

**DECISION N° 268/2007**

Contrat de prestation de service pour un spectacle de Noël « le lutin de Noël », avec l'association MINO SHOW.

Dépense de 1 233 €.

**DECISION N° 269/2007**

Convention de prestation avec l'entreprise JMB TAILLE DE PIERRE dans le cadre d'un atelier de pierre taillée lors des journées du patrimoine.

Dépense de 1 000 € TTC.

**DECISION N° 270/2007**

Convention de prestation avec l'association « LES ANCIENS M'ONT TRANSMIS » dans le cadre d'un atelier de calligraphie sur parchemin, lors des journées du patrimoine.

Dépense de 600 €.

**DECISION N° 271/2007**

Contrat de prestation de service avec Monsieur Sidney PLUMASSEAU « DJ Nesty » pour animer la manifestation « les rendez-vous Hip Hop » le 29 septembre 2007 au Dôme.

Dépense de 400 €.

**DECISION N° 272/2007**

Contrat de déclaration unique et simplifiée des cotisations sociales et contrat de travail pour l'embauche d'un orchestre (ORCHESTRE CONTACT) dans le cadre de la fête de la Saint-Jean le 23 septembre 2007.

Dépense de 1 500,02 € TTC.

**DECISION N° 273/2007**

Contrat de prestation de service pour la course d'ânes lors de la fête de la Saint-Jean 2007, avec Monsieur André CORROYER, loueur d'ânes.

Dépense de 2 005,62 €.

**DECISION N° 274/2007**

Contrat de prestation de service d'un orchestre pour la fête de la Saint-Jean, avec l'orchestre « CONTACT ».

Dépense de 1 500 €.

**DECISION N° 275/2007**

Contrat de cession de droits d'exploitation avec BEMOL PRODUCTIONS, dans le cadre du concert de Dirty Linen le 10 novembre 2007.

Dépense de 2 350 € TTC.

**DECISION N° 276/2007**

Décision d'emprunt contracté dans le cadre du réaménagement de la dette de la ville de Pontoise, avec la CAISSE D'EPARGNE pour un montant de 1 000 000,00 €.

**DECISION N° 277/2007**

Convention d'animation pour la semaine bleue, avec l'association PRESENCE ET LANGAGES, concernant l'animation du 26 octobre 2007.

Dépense de 600 €.

**DECISION N° 278/2007**

Convention pour réaliser l'animation des ateliers de « Gymnastique préventive douce » avec le CERCLE D'EDUCATION PHYSIQUE PONTOISE ET ENVIRONS (CEPPE).

Dépense de 39,23 € TTC la séance. Licence collective de 147 € à l'année.

**DECISION N° 279/2007**

Contrat de prestation de service avec la société S.M.S. PROTECTION pour assurer un service de sécurité durant la manifestation « les rendez-vous Hip Hop » le 29 septembre 2007 au Dôme.

Dépense de 765,44 € TTC.

**DECISION N° 280/2007**

Passation d'un marché pour une mission en matière de coordination et de protection de la santé pour la construction d'un gymnase et l'aménagement de deux terrains de sport sur le site des Louvrais, avec le Cabinet COSSEC.

Montant global forfaitaire du marché : 12 658,46 € TTC.

**DECISION N° 281/2007**

Avenant au contrat de maintenance avec la société BULL.

Dépense annuelle par rapport au contrat initial : 2 868,49 € TTC.

**DECISION N° 282/2007**

Convention d'animation de dix séances d'ateliers de stimulation de la mémoire, avec Monsieur Eric DEKANY.

Dépense de 100 € la séance, soit 1 000 € les dix séances.

**DECISION N° 283/2007**

Convention avec la société FONCIA concernant la mise à disposition de la salle polybar du hall omnisports Philippe HEMET pour la tenue d'une assemblée générale.

Recette de 300 € TTC.

**DECISION N° 284/2007**

Contrat d'entretien des installations d'ascenseurs au 34 rue Alexandre Prachay, avec la société OLEOLIFT.

Dépense de 2 165,96 € TTC.

**DECISION N° 285/2007**

Passation d'un avenant n° 1 au marché public concernant l'acquisition d'ordinateurs, avec la société DELL.

Montant maximum du marché : 37 800,00 € TTC.

**DECISION N° 286/2007**

Passation d'un marché relatif aux travaux de désamiantage au petit théâtre des Louvrais, avec la société DI ENVIRONNEMENT.

Montant global forfaitaire des travaux : 24 870,53 € TTC.

**DECISION N° 287/2007**

Contrat de prestation de service pour des ateliers créatifs lors des festivités de Noël avec l'EURL ARTISTIK THEMATIK.

Dépense de 4 000 €.

**DECISION N° 288/2007**

Convention pour la mise en place d'un stage d'équitation avec PORGY EQUITATION du 9 au 12 juillet 2007.

Dépense de 240 € TTC.

**DECISION N° 289/2007**

Convention de mise à disposition de l'appartement de l'école élémentaire Jules Verne, rue Pierre de Coubertin à Pontoise, à l'association RASED.

Mise à disposition à titre gratuit.

**DECISION N° 290/2007**

Convention de mise à disposition de la salle polyvalente de l'école élémentaire Cézanne, boulevard des Cordeliers à Pontoise, à l'association ASAC.

Mise à disposition à titre gratuit.

**DECISION N° 291/2007**

Convention de mise à disposition de la salle polyvalente de l'école élémentaire des Larris, rue des Larris Pourpres à Pontoise, à l'association AQUAREL.

Mise à disposition à titre gratuit.

**DECISION N° 292/2007**

Contrat de prestation de service d'une fanfare pour la Saint-Nicolas 2007, avec l'association ARTS MUSIQUE ET LOISIRS.

Dépense de 800 €.

**DECISION N° 293/2007**

Contrat de prestation de service d'une fanfare pour les festivités de Noël 2007, avec l'association ARTS MUSIQUE ET LOISIRS.

Dépense de 800 €.

**DECISION N° 294/2007**

Contrat de prêt de l'exposition « Nature ordinaire, nature remarquable en Val d'Oise » pour la journée de l'arbre 2007, avec le CONSEIL GENERAL DU VAL D'OISE.

Prestation assurée à titre gratuit.

**DECISION N° 295/2007**

Convention avec l'ASSOCIATION DE PROTECTION CIVILE DE CERGY-PONTOISE ET SES ENVIRONS (A.D.P.C. 95) pour assurer la mise en place d'un dispositif préventif de premiers secours lors de la journée de l'arbre du 18 novembre 2007.

Dépense de 160 € TTC.

**DECISION N° 296/2007**

Convention pour le tournage d'un téléfilm « Projet AD », avec la société PM HOLDING.

Dépense de 830 €.

**DECISION N° 297/2007**

Convention de formation professionnelle avec l'ECOLE DE CONDUITE DE NACELLES, concernant la participation de 4 agents de la collectivité à une formation à la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel avec passage des tests du CACES R386.

Dépense de 1 516,96 € TTC.

**DECISION N° 298/2007**

Convention de formation professionnelle avec la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, concernant la participation de Monsieur AKANAGIM Cypriano à la session de formation générale BAFA en externat.

Dépense de 380,00 €.

**DECISION N° 299/2007**

Convention d'utilisation de locaux au centre de loisirs des Beurriers avec l'association PRESENCE ET LANGAGES.

Recette de 200 €.

**DECISION N° 300/2007**

Contrat de prestation de service avec la société FIZZ ANIMATION à l'occasion du marché de Noël place des Moineaux le 8 décembre 2007.

Dépense de 320 € TTC.

**DECISION N° 301/2007**

Contrat de prestation de service avec la société FIZZ ANIMATION à l'occasion des festivités de Noël 2007.

Dépense de 4 129,99 € TTC.

**DECISION N° 302/2007**

Contrat de cession de droits de représentation et de reproduction d'oeuvres photographiques avec Monsieur Lucien GRES, photographe auteur indépendant dans le cadre de l'exposition sur les grilles de l'hôtel de ville du 10 septembre au 30 novembre 2007, et dans le cadre de la promotion de la ville de Pontoise dans ses supports de communication municipaux.

Dépense de 2 520 € TTC.

**DECISION N° 303/2007**

Contrat de prestation de service d'un spectacle de performance sonore Arbrassons pour la journée de l'arbre, avec Monsieur José LE PIEZ, sculpteur d'arbres.

Dépense de 1 436 €.

**DECISION N° 304/2007**

Convention concernant l'animation de 5 ateliers de création de bande dessinée dans le cadre des actions culturelles du secteur Bédéthèque à la bibliothèque Guillaume-Apollinaire, avec Monsieur Cyrille POMES.  
Dépense de 390 €.

---

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 10.

---

Affiché le :

**Le Maire**  
**Philippe HOUILLON**